

AVIS PUBLIC

Report de la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes

AVIS est par la présente donné par le soussigné, qu'en raison de l'évolution de la situation de pandémie de la COVID-19, la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes pour les municipalités de : « Les Cèdres, Les Coteaux, Pointe-des-Cascades, Rivière-Beaudette, Saint-Clet, Sainte-Justine-de-Newton, Sainte-Marthe, Saint-Polycarpe et Saint-Zotique » prévue le lundi 19 octobre à 10 h est reportée à une date ultérieure.

Cette décision fait suite à l'arrêté ministériel numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 5^e jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt (2020).

GUY-LIN BEAUDOIN

Directeur général et secrétaire-trésorier